

## HISTOIRE ET DESTIN D'UNE CLOCHE :

### La petite « gagatte » de 1832

Par Louis BERTON

Au préalable, il faut savoir que le premier chantier de la « grande église » de Saint-Nicolas en 1481, débuta par l'abside et le chœur jusqu'au transept, sur l'emplacement même de l'église du XII<sup>e</sup> siècle que l'on engloba dans la nouvelle construction. Cette vieille église fut conservée pendant un certain temps pour assurer le culte et bien sûr aussi pour la manne de richesse dont on avait grand besoin et que pouvait apporter les nombreux pèlerins qui continuaient à affluer pour ainsi dire tous les jours.

C'est sans doute pour ces raisons, qu'il avait été décidé dès le début des travaux qui seraient longs, de pourvoir l'abside d'un petit clocher, car il était impensable dans l'esprit de l'époque, que la dite église restant ouverte au culte, ne soit pas pourvue d'une sonnerie de cloches. En 1508, l'abside et le chœur étant couverts, on s'empressa de monter deux cloches, qui avec leurs longues cordes pendantes jusqu'au sol, les rendaient accessibles et pratiques tant pour la paroisse que pour la ville. Ces deux cloches disparaîtront avec celles de la tour nord lors du funeste incendie de 1635, pendant la guerre de Trente Ans (1618-1648), et les suivantes seront fondues au cours de la période révolutionnaire de 1789.

Au concordat de 1802, le nouveau curé de Saint Nicolas, le vénérable Jean-Baptiste Henrion 1802-1823, put acheter une cloche provenant de l'abbaye de Domèvre-sur-Vesouze, qui resta seule dans la tour nord. Mais dans le même temps... en arriva une autre provenant de l'école des jésuites : *« Ce aujourd'hui 6 mai 1808, le conseil municipal de Saint-Nicolas après mise en délibération et après une longue discussion, le conseil a été unanimement d'avis de mettre dès ce moment à la disposition de M. le curé la cloche qui est au collège, pour la faire placer aux frais de la fabrique dans tel endroit de la paroisse il jugera à propos; moyennant cependant que cette cloche sera néanmoins à la disposition du maire pour la sonnerie de police »*.

Le curé Henrion s'empressa de la faire installer dans le petit clocher, bien sûr pour son utilité et aussi à la grande satisfaction de la ville. Il y avait donc en 1808 deux cloches, celle de l'abbaye de Domèvre (dans la tour nord) et la petite cloche des Jésuites (dans le clocher du chœur), qui sera rejointe 25 ans plus tard par une autre dont l'entière inscription a été retrouvée dans un petit livret édité à Nancy en 1896.



Cette cloche prédestinée, que vous avez sous les yeux, aura une histoire tout à fait singulière. En l'examinant de près, on remarque que seul a été mouluré et pris dans la coulée : *« J'ai été faite Par Thillier fondeur à Nancy le 8 mai 1832. je pèse 310 »*. Le reste de l'inscription a été gravé de façon plutôt rudimentaire au burin : *« A la gloire de Dieu j'ai été bénie le 26 juillet 1834 j'ai eu pour Parrain M. Masson supérieur du séminaire de Nancy cy-devant curé et bienfaiteur de Saint-Nicolas et pour marraine Madame Louise veuve de La Ruelle née de Vaucour rentière à Nancy »*. On peut en déduire que cette cloche a été achetée peu de temps avant son baptême, ce qui explique cette différence relevée dans l'inscription.

Avec le temps, vont se succéder à la suite du curé Henrion, *Claude Masson*(1) (1823-1831), *Jean-Nicolas Ferry* (1832-1842), *Dominique-Emmanuel Guenin* (1843-1848), et Charles le Bègue de Girmont (1848-1867), « personnage hors du commun », dont le ministère sera tellement fécond et bénéfique, qu'une plaque lui sera dédiée par ses anciens paroissiens reconnaissants. Vous la trouverez à hauteur de la chapelle Simon Moycet.

Ainsi : « l'an 1856, le 11 août, à 11 heures du matin, le conseil est en continuation de sa session d'août. M. Marchal, maire, président, donne lecture d'une proposition faite par M. le Bègue de Girmont, curé de Saint Nicolas, qui demande l'autorisation de faire refondre à ses frais, la petite cloche de l'ancien collège des jésuites et de la transporter du clocher du chœur de l'église à la tour sud, d'où elle servira d'appel pour les élèves d'une école et d'une maîtrise qu'il est en train d'organiser au profit de la commune. Le conseil ne voit aucun inconvénient d'accorder à M. le Bègue de Girmont l'onéreuse faveur qu'il sollicite, sous la condition pourtant que la petite cloche en question ne cessera pas d'être une propriété communale, même après la refonte qui en sera faite et son remplacement dans la vieille tour ». Le curé ne répondit pas à la demande de la ville concernant l'emplacement.

Avec l'apport du métal de cette petite cloche (57 kg), fut fondue une plus grosse d'un poids de 179 kg pour la somme de 746 francs avec dans son inscription, « J'ai eu pour parrain M. Jules Desloy et pour marraine Félicie Lévêque. Perrin Martin fondeur à Robécourt ». Bien entendu, elle fut reposée à son emplacement initial, ce qui, avec deux cloches sensiblement de même importance, améliora nettement la sonnerie du petit clocher.



Le temps passe, les curés se succèdent : *Louis Noël* (1867-1876), *Charles-Marie Gondrexon* (1876-1886), *Antoine Geoffroy* (1886-1889), *Edmond Carrier* (1889-1910), *Emile Guillaume* (1910-1932).



L'éclat d'obus.

C'est sous le ministère de *René Edouard Chatel* (1933-1943) que le 19 juin 1940 l'église est frappée par des obus entraînant des dégâts considérables. Le petit clocher lui aussi est touché « occasionnant un énorme trou dans la plus petite des deux cloches, celle qui avait été fondue le 8 mai 1832 et bénie le 26 juillet 1834 ». La seule qui était encore en activité. Quant à la deuxième, celle des jésuites refondue, elle n'était plus utilisée depuis longtemps.

Désormais le petit clocher sera muet. Les anciens de Saint-Nicolas appelaient ces deux cloches « **Les gagattes** », terme portois qui désignait aussi les coccinelles. Ainsi, jusqu'en 1939, « cette petite gagatte était très familière, car elle sonnait les messes matinales de la semaine et celle du dimanche à 11 heures, la messe des hommes. Pour cela, il y avait une longue lanière de cuir qui pendait derrière l'autel dans l'abside et c'était le sacristain de l'époque, M.

*Villeneuve, qui tirait sur la lanrière* ». Le curé *Charles Beaucourt (1943-1951)* va succéder au curé *René Edouard Chatel*. C'est pendant le ministère suivant, celui du curé *Paul Chéry (1951-1965)* que les huit cloches avec le carillon de la tour nord, le bourdon de la tour Saint Pierre et la sonnerie des heures vont, en 1954, entrer dans la modernité par l'électrification de l'installation. Suivront les curés *René Hinzelin (1965-1971)*, *François Devienne (1972-1987)*, et *François Georges (1987-1997)*.

C'est avec *Jean-Louis Jacquot*, notre nouveau curé arrivé en 1998, que le petit clocher va pouvoir se faire entendre de nouveau. En effet, l'Association Connaissance et Renaissance de la Basilique dans « la gargouille » de janvier 2000 fera une annonce : « *Huit nouvelles cloches seront installées cet été dans la basilique, six s'ajoutant au carillon de la tour nord et deux autres placées dans le petit clocher de l'abside pour, selon le souhait de M. le curé, être sonnées à la main* ». Le financement de cette opération de plus de 600 000 francs sera assuré en grande partie par l'Association Connaissance et Renaissance de la Basilique. Une souscription sera lancée et les Compagnons du Demi-millénaire de 1984, qui ont dissout leur association, feront une dévolution de leurs biens en faveur de l'Association Basilique. Fin novembre 2000, les deux nouvelles cloches « *Claude et Maria-Giulia* », vont être installées à côté de l'ancienne refondue des Jésuites, dans le petit clocher de l'abside, les trois seront munies de longues cordes sortant de la voûte pour descendre en éventail et venir s'accrocher à des dossiers de stalle de l'abside et « *ces nouvelles gagattes* », sont ainsi prêtes à être sonnées.

Quant à « *la petite gagatte qui avait été fondue à Nancy le 8 mai 1832, bénie le 26 juillet 1834, avec pour parrain et marraine, M. Masson (1) ci-devant curé de Saint Nicolas et Me Louise veuve de La Ruelle (2), la seule petite cloche qui était encore en activité en 1939 avant d'être frappée et fracassée par un obus le 19 juin 1940, elle sera, compte tenu de l'étroitesse du petit clocher, descendue pour laisser la place aux trois occupantes* ». C'est pourquoi, vous la trouvez à présent surmontée de son « *mouton* », déposée comme un simple objet, sur le sol de la chapelle Sainte Marguerite.

---

(1) *L'abbé Claude Masson*, qui avait été ordonné le 27 février 1790, et après différentes charges, avait été exilé, puis déporté à Rochefort, sera après sa nomination à Saint-Nicolas, désigné supérieur du Grand Séminaire. Il décédera le 28 août 1837 et laissera une oeuvre : Le manuel d'éducation chrétienne en trois volumes. Inhumé à Varangéville, sa dépouille sera transférée dans le premier cimetière de Saint-Nicolas à sa création en 1861. Son tombeau se trouve contre le mur du fond, et seulement lisible sur son épitaphe : *Abbé Claude Masson 1765-1837*. A quelques mètres, se trouve aussi la tombe du portois *Emile Badel « Le Barde Lorrain » 1861-1936*.

(2) *Madame Louise veuve de La Ruelle née de Vaucour*, était l'épouse de Joseph-André de la Ruelle, qui dès 1804 créa les premières filatures de laine à Saint-Nicolas-de-Port. Élu député de la Meurthe en 1820 et maire de la ville en 1832, le choléra l'emportera le 24 août 1834. Il sera inhumé à Varangéville, qui à cette époque était encore la nécropole des deux communes.

*Depuis avril 2010, ce texte de Louis Berton accompagne la petite « gagatte » (NDLR).*

*Puisse se décrocher de temps à autre  
les cordes de ces nouvelles gagattes  
du petit clocher  
afin de les entendre à nouveau  
comme en avait l'habitude  
les portois d'autrefois*

*Gais carillon lancés à toute volée  
ou morne glas des deuils et des peines...*

*Sonnailles faisant vibrer gaiement  
l'air vif des hautes cimes...*

*Lugubres appels d'angoisse à travers  
la brume...*

*Inflexibles rappels de l'heure  
pour le travail ou pour l'étude...*

*Angélus planant sur la mer dorée  
des moissons ou se glissant  
dans d'étroites vallées...*

*Les cloches de tous genres, de toutes  
tailles, de tous lieux, si beaucoup se sont  
tues aujourd'hui, ont pris jadis une  
part active à la vie de nos aïeux.*

Dimanche de Pâques 2010  
Louis Berton